



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 mai 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 mai 2001

**Imputation des dépenses : de signalisation, de panneaux de  
jalonnement, de mobilier urbains, de protection, de dispositifs Podo  
Tactiles, de barrières supports vélos sur les travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.  
Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme  
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,  
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme  
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle  
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011692001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001**

**Voirie Circulation Sécurité Routière**

**Imputation des dépenses : de signalisation, de panneaux de  
jalonnement, de mobilier urbains, de protection, de dispositifs  
Podo Tactiles, de barrières supports vélos sur les travaux**

Monsieur Joël RENOUX, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Bien que les panneaux de micro signalisation aient un coût unitaire inférieur à 4 000 Francs, ce sont des équipements neufs qui s'intègrent au plan de jalonnement général sur la Ville et qui ont une durée de vie supérieure à 5 ans.

Il en est de même pour les barrières supports vélos prévus dans le cadre des travaux d'aménagements-deux roues à l'intérieur de l'agglomération Niortaise, ainsi que pour l'achat des panneaux de signalisation, des mobiliers urbains en protection (potelets, etc...), les dalles podo tactiles nécessaires pour les aménagements suivants :

- rue de la Tour Chabot,
- rue du Quatorze Juillet,
- centre bourg Saint-Liguairé,
- rue du Vieux Marché, }
- rue des Trois Maries, } Colline Saint-André
- rue du Petit Paradis, }
- rue Louise Michel,
- piste cyclable Barbusse,
- piste cyclable Allendé,
- giratoire Aiffres / Baudelaire.
- rue Viala
- rue Emilie Cholois
- Place Saint-Hilaire.

Conformément à la circulaire du ministère du Budget en date du 1er Octobre 1992.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- imputer l'acquisition de ces divers matériels à la section investissement du budget principal.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Joël RENOUX

[Ordre du jour](#)